



**Ministère de l'Environnement, du Développement
Durable et de la Protection de la Nature**



Association « Les Amis de l'Environnement »

E-mail: amen2002_kara@yahoo.fr

Cell: 90 35 91 35

N°62/AMEN/CA.

Lomé, le 18 Septembre 2020

**RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET PPD 191/18 Rev 1 (F)
« APPUI AUX COLLECTIVITES LOCALES DE LA PLAINE DU MONO
POUR LA PROMOTION ET LA GESTION DURABLE DES FORETS
COMMUNAUTAIRES AU TOGO ».**

Préparé par :

**Komlan SAMAH
Ingénieur aménagiste forestier**

RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET PPD 191/18 Rev. 1 (F)

PAGE DE COUVERTURE

Identification du projet :

- a- **Intitulé du projet** : Appui aux collectivités locales de la plaine du Mono pour la Promotion et la gestion durable des forêts communautaires au Togo.
- b- **Numéro d'ordre** : PPD 191/18 Rev. 1 (F)
- c- **Agence d'exécution** : Association les Amis de l'Environnement (AMEN)
- d- **Gouvernement hôte** : TOGO
- e- **Date de démarrage** : 10 Juillet 2019
- f- **Durée** : 10 mois
- g- **Coût du projet** : 102 983 \$ US
- h- **Type de rapport** : Rapport d'achèvement
- i- **Personnel technique et scientifique du projet** : noms du coordonnateur du projet et des membres du personnel principal.

Nom et prénoms	Titre/fonction	contact
SAMAH Komlan	Coordonnateur	90359135
ATI Tchaa	Chef d'Avant-projet	90282114
MONKOUNA Lardja	Président du Comité Technique	90251526

- j- **Nom complet de l'institution, adresse, téléphone, courriel de l'institution.**
 Nom complet de l'institution : Association les Amis de l'Environnement (AMEN).
 Adresse : BP : 81185 Lomé-Togo.
 Téléphone : (+228) 90 35 91 35 ; **Email** : amen2002_kara@yahoo.fr

- k- **Lieu et date de production du rapport** : Lomé, le 18 Septembre 2020

Table des matières

Résumé analytique

1. Identification du projet

1.1 Contexte

1.2 Origines et problème

2. Objectif et stratégie d'exécution du projet

3. Degré de réalisation du projet (éléments du projet planifiés et exécutés)

4. Résultat du projet, participation des bénéficiaires visés

5. Bilan et analyse

6. Enseignements dégagés

7. Conclusions et recommandations

Annexe 1. État financier du projet

Annexe 2. État de trésorerie du projet

Résumé analytique

Les zones de la plaine du Mono constituent un patrimoine naturel de grande valeur de par leurs multiples fonctions biologiques, écologiques et économiques. L'exploitation des ressources de ces zones procurent d'importantes sources de revenus aux populations riveraines. Le manque de connaissance de la dynamique des écosystèmes de ces milieux couplés avec l'exploitation abusive de ces ressources forestières, la pression agricole, les feux de brousse sauvages, etc font peser de menaces graves sur ceux-ci.

Pour inverser la tendance, la première étape a été la réalisation de quatre études notamment études forestières, études socio-économiques, études juridiques et études d'impacts environnementaux dans le cadre dudit avant-projet. Lesdites études qui ont été menées de façon participative ont permis à l'ensemble des acteurs de prendre conscience des dangers qu'ils encourent si aucune solution n'est trouvée. Cet avant-projet a permis d'obtenir des données techniques qui ont servi à élaborer le projet. Lequel projet a été validé par le panel OIBT de l'ODEF lors d'un atelier.

1. Identification du projet

1.1. Contexte

Les zones de la plaine du Mono constituent un patrimoine naturel de grande valeur de par leurs multiples fonctions biologiques, écologiques et économiques. L'exploitation des ressources biologiques et bien d'autres produits, constituent d'importantes sources de revenus pour les populations riveraines qui en dépendent pour leur subsistance.

Aujourd'hui, la connaissance actuelle de ces zones reste très embryonnaire, sectorielle et fragmentaire. Les études forestières, écologiques, fauniques et socioéconomiques de ces écosystèmes restent donc très limitées. Ceci constitue un véritable handicap pour toutes actions efficaces de conservation et de gestion durable de ces zones. De plus aucune recherche approfondie sur les ressources que regorgent ces zones et exploitées traditionnellement par les populations locales n'a été réalisée. Aussi, il n'existe aucun état des lieux sur ces écosystèmes pouvant permettre d'élaborer leurs plans d'aménagement et de leur exploitation durable.

Afin de remédier à cette situation alarmante, le présent avant-projet se propose de faire un état des lieux sur ces écosystèmes de la plaine du Mono d'importance nationale dans le but de disposer d'une base de données en vue d'élaborer un plan d'aménagement et de conservation de ces écosystèmes.

1.2. Origines et problème

La zone de la plaine du Mono, selon le recensement général de la population et de l'habitat¹ de 2010, abrite environ une population de 716787 habitants soit 12,46 % de la population togolaise. C'est une population essentiellement rurale à 80,25 % soit 575212 habitants répartie dans dix (10) préfectures : Tchamba, Sotouboua, Blitta, Est- Mono, Anié, Ogou, Moyen-Mono, Agou, Amou et Haho. L'ensemble de ces préfectures appartiennent à deux régions (Plateaux et centrale) où l'incidence² de la pauvreté est de 60,2% en milieu rural contre 36,5% en milieu urbain. C'est une région agricole par excellence ; on y cultive coton, maïs, niébé, arachide et riz. Cette région de la plaine du Mono est dominée par les peuples Kabyè, Tem, Ana et Ewhé qui occupent respectivement les cantons de Sotouboua – Adjengré – Tchébébé – Blitta - Elavagnon; Tchamba – Koussountou - Bago ; Agbenou – Pallakoko – Anié - Gléi - Kamina; Notse – Assrama - Tohoun et Tado.

Plus spécifiquement, les localités concernées par les activités du projet sont les suivantes : (i) Préfecture de Sotouboua pour les cantons de Sotouboua, Adjengré, Aouda, Tchébébé et Titigbé ; (ii) préfecture de Blitta pour les cantons de Blitta, Yalimbe, Tchaoudè, Agbandi, Langabou et Pagala ; (iii) Préfecture de l'Est Mono pour les cantons de Gnamassila, Elavagnon, (iv) Préfecture d'Anié, pour les cantons d'Anié et Pallakoko ; (v) Préfecture de Haho pour les cantons de Notsè, Gléi, Datcha. Ces localités de reboisement identifiées seront retenues après les consultations avec les communautés locales et validés par un atelier technique.

Les communautés des villages ciblés et environnants et les comités villageois de développement participeront aux travaux de reboisement, d'élevage des plants forestiers en pépinières, d'élevage moderne des abeilles et d'élevage traditionnel de volailles améliorés. Elles bénéficieront ainsi des effets directs du projet à travers : (i) la rémunération des travaux de reboisement, de pépinière, d'apiculture et d'élevage des volailles ; (ii) l'installation des reboisements forestiers privés et des pépinières gérées par elle-même leur permettant d'accéder à de nouvelles ressources financières ; (iii) la vente énorme de miel de qualité et de volailles ; (iv) l'amélioration de leurs revenus agricoles grâce à l'amélioration des conditions climatiques de la zone du projet.

La mission diagnostique opérée dans la zone avec l'appui des populations locales a permis à celles-ci d'exprimer leur préoccupation quant à la dégradation continue de leur milieu entravant ainsi le développement de l'économie de la région et souhaiter la reconstitution du couvert forestier. Ce désir manifesté est motivé par la chute continue des productions de leurs principales activités agricoles et pastorales qui constituent leurs principales sources de revenu. A cet effet, l'élaboration de cet avant-projet se justifie par l'absence d'un plan de développement forestier de la plaine du Mono dû au caractère obsolète des études menées sur la zone couplé à la non disponibilité de l'expertise local et des moyens matériel et financier.

Les causes de ce mal sont dues à:

- (i) l'exploitation abusive des ressources forestières et fauniques,

Cette exploitation abusive et non contrôlée est l'un des facteurs de déforestation au Togo dans le but de satisfaire les besoins en combustibles ligneux d'une part et en bois d'œuvre et de service d'autre part.

(ii) la pression agricole,

Les pratiques de cultures s'effectuent par des méthodes traditionnelles en occurrence la culture itinérante sur brûlis et les ceinturassions des arbres entraînant ainsi la disparition de la flore, de la faune et de la biodiversité.

(iii) les feux de brousse sauvages répétés.

Ils consomment la plupart des formations savanicoles, les forêts claires et les prairies mettant en périls les habitats et les espèces qui y sont inféodées.

Ces menaces ont pour effets:

- La disparition de certaines espèces biologiques,
- La raréfaction des produits ligneux
- La dégradation des terres forestières et la baisse de la production agricole ;
- L'accentuation de la pauvreté des populations riveraines.

Problèmes empêchant l'élaboration de projet :

L'élaboration de cet avant-projet se justifie par les problèmes qui empêchent de passer directement à la proposition de projet. Entre autres problèmes, le manque de données dû au caractère obsolète des études menées sur la zone couplé à la non disponibilité de l'expertise sur le plan national et des moyens matériel et financier sont autant de maux qui constituent des handicaps majeurs.

En effet l'élaboration d'une proposition de projet nécessite la disponibilité des données fiables et concrètes issues des études réalisées.

2. Objectif et stratégie d'exécution du projet

Objectif de développement

Contribuer à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers dans la plaine du Mono au Togo.

Objectif spécifique

Appuyer les collectivités locales pour la conception d'un projet de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité de la plaine du Mono au Togo.

La stratégie d'intervention :

Les travaux ont débuté par des phases de sensibilisation de toutes les parties prenantes et principalement les populations de la zone de l'avant-projet. Ces phases de sensibilisation ont permis d'échanger sur les préoccupations des uns et des autres, et de baliser le terrain pour les activités des consultants. La méthodologie utilisée par ces consultants a été basée sur la collecte des données documentaires ainsi que la collecte des données sur le terrain par les enquêtes participatives auprès des populations concernées à travers les focus groups représentant les différentes couches socioprofessionnelles de la zone de la plaine du Mono.

Après cette série d'exécution des études, il y a eu une restitution des rapports des études qui ont fait l'objet d'un examen lors d'un atelier de validation. Suite à ces rapports, l'expert national en collaboration avec le coordonnateur national a élaboré l'esquisse du futur projet et présenté au séminaire de validation.

Aux quatre consultants de conduire aisément leurs études et d'être bien accueillis par les populations locales dans la zone de l'avant-projet. Chaque étude sera consacrée à la revue de littérature et une phase de terrain axée sur une prospection de terrain.

3. Degré de réalisation de l'avant-projet

L'objectif spécifique tel que prévu dans l'avant-projet a été atteint.

Les activités prévues dans l'avant-projet, notamment les études forestières, socio-économiques, juridiques et impacts environnementaux ont été réalisées entièrement. Les produits prévus dans l'avant-projet ont été obtenus entièrement.

Le projet a été lancé en Juillet 2019. Initialement prévu pour dix mois, l'avant-projet a été clôturé en Septembre 2020 soit 15 mois.

4. Résultat de l'avant-projet, participation des bénéficiaires visés

Les différents produits obtenus de l'avant-projet sont entre autre :

Produit 1: Les données des études forestières, socio-économiques, juridiques et environnementales sont disponibles.

Produit 2: Un projet d'appui aux collectivités locales de la plaine du Mono pour la promotion et la gestion durable des forêts communautaires au Togo a été élaboré pour soumettre à l'OIBT.

La réalisation de cet avant-projet a permis d'avoir des données techniques des études notamment les études forestières, socio-économiques, juridiques et impacts environnementaux. Les populations bénéficiaires ont participé activement aux enquêtes des études réalisées et leurs représentants aux ateliers.

Ceci a permis aux populations de prendre conscience au développement de leur milieu. Ceci a permis également aux propriétaires terriens et non propriétaires d'échanger abondamment sur le problème foncier.

5. Bilan et analyse

L'exécution de cet avant-projet a permis d'avoir des données techniques forestières, Socio-économiques, juridiques et environnementales en vue de monter un projet en bonne et due forme.

Quoique l'élaboration de l'avant-projet ait été fondée sur les préoccupations des populations riveraines des zones de la plaine du Mono, il a été constaté au cours de la mise en œuvre des activités dudit avant-projet, une réticence de certaines catégories d'acteurs, notamment les propriétaires terriens. Ces derniers ont toujours pensés que la mise en valeur de leurs terres pour le compte de la communauté leurs ferait perdre à terme ces terres. Ce problème fondamental a amené l'équipe de l'avant-projet à accentuer la sensibilisation en impliquant fortement la chefferie traditionnelle. C'est ce qui justifie l'organisation de l'atelier de concertation avec les propriétaires terriens et les chefs cantons de la zone de l'avant-projet qui est le fruit d'instance négociation pour garantir la réussite du futur projet.

Il est à noter que l'avant-projet n'a pas souffert ni des capacités humaines, ni des capacités financières.

Il faut reconnaître que l'exécution de cet avant-projet a pris plus de temps que prévu. Ceci en raison de :

- retard enregistré dans la remise des rapports finals des quatre études de l'avant-projet ;
- retard dans la réaction de certaines correspondances au niveau national dans l'exécution de l'avant-projet.

Plusieurs difficultés ont été rencontrées au rang desquelles on peut citer :

- ✓ l'accès difficile à certaines localités dû à l'état de la voie, ce qui a occasionné par endroit un retard dans le début de la sensibilisation,
- ✓ la faible mobilisation dans certains cantons liée aux travaux champêtres,

- ✓ le problème de chefferie dans le canton de Kpélé-Toutou (deux chefs se disputent la chefferie),
- ✓ les cérémonies funèbres dans certains cantons induisant une faible mobilisation,
- ✓ décès de l'épouse du chef canton de Kazanboua le jour de la sensibilisation.

6. Enseignements dégagés

La mise en œuvre de cet avant-projet nous a permis de nous rendre compte la nécessité d'identifier tous les acteurs concernés par le développement de la zone et d'instituer entre eux un dialogue franc et sincère et faire preuve de transparence.

7. Conclusions et recommandations

La mise en œuvre de cet avant-projet nous a permis de disposer des données techniques des études forestières, socio-économiques, juridiques et impacts environnementaux qui ont permis de monter un projet à soumettre à l'OIBT. Il est à noter que les multiples dialogues menés avec tous les acteurs et surtout les populations locales de la zone de l'avant-projet rassurent sur le succès du futur projet basé sur la création des forêts communautaires cantonales. L'indicateur de succès est l'établissement des lettres d'engagements signés et les promesses de contrats de donation des terres avec les propriétaires terriens de la zone de l'avant-projet de tous les cantons en vue de la création des forêts communautaires cantonales.

La mise en œuvre du futur projet pourra améliorer l'importante et la richesse de la biodiversité de la plaine du Mono.

Responsable du rapport

Nom : Komlan SAMAH

Poste : Coordonnateur National

Date : Septembre 2020

Signature :



Appendice 1 : Etat financier du projet

Nom du projet : PPD 191/18 Rev.1 (F)		Période se terminant le: 30 Septembre 2020			
Intitulé du projet : Appui aux collectivités locales de la plaine du Mono pour la promotion et la gestion durable des forêts communautaires au Togo					
Rubrique	Somme originelle (A)	Dépenses à ce jour			Fonds disponibles (E) (A-D)
		Contractées (B)	Réglées (C)	Total (D) (B+C)	
1. Fonds administrés par l'agence d'exécution	58 581	58 581	58 581	58 581	0
10. Personnel du projet					
11. Experts nationaux (longue durée)					
11.1 Coordonnateur de projet	3 648	3 648	3 648	3 648	0
11.2 Expert national	5010	5010	5010	5010	0
12. Autre personnel					
12.1 Assistant administratif et financier	3150	3150	3150	3150	0
12.2 garçon de course	1740	1740	1740	1740	0
13. consultants (sous-traitant)					
13.1 Sensibilisation des populations	3 125	3 125	3 125	3 125	0
13.2 Etude forestière	5300	5300	5300	-	0
13.3 Socio-économique	5300	5300	5300	-	0
13.4 Impact environnemental et social	2300	2300	2300	-	0
13.5 Juridique et institution elle	2300	2300	2300	-	0
19. Total rubrique	31873	31873	31873	31873	0
30. Travel					
31. Allocation journalière					
31.1 Experts nationaux	11340	11340	11340	11340	0
39. Total rubrique	11340	11340	11340	11340	0
40. Immobilisation					
41. Locaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
43. Véhicule	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
44. Bien d'équipement					
44.1 Matériel informatique	3500	3500	3500	3500	0
44.3 Autres	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
49. Total rubrique	3500	3500	3500	3500	0
50. Biens consommable					
51. Matière première	3 060	3060	3060	3060	0
53. Réseaux et services	1008	1008	1008	1008	0
54. fourniture de bureau	1 800	1800	1800	1800	0
59. Total rubrique	5868	5868	5868	5868	0
60. Divers					
61. Dépenses diverses	6000	6000	6000	6000	0
62. Frais d'audit	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
69. Total rubrique	6000	6000	6000	6000	0
70. Frais de gestion nationaux	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
71. Frais de gestion de l'agence d'exécution	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
72. Suivi	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
79. Total rubrique	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
100. Total global	58581	58581	58581	58581	0

Appendice 2 : Etat de trésorerie de l'avant- projet

Nom du projet : PPD 191/10 Rev.1 (F)		Période se terminant le: 30 Septembre 2020		
Intitulé du projet : Appui aux collectivités locales de la plain du Mono pour la promotion et la gestion durables des forêts communautaires au Togo.				
Composante	Référence	Date	Somme en \$ EU	Devise locale
A. Fonds reçus de l'OIBT	UTB	1/06/19	50 000	28 950 000
Première tranche			50 000	28 950 000
Deuxième tranche			8 581	4 968 399
Total de fonds reçu			58 581	33 918 399
B. Dépense de l'agence d'exécution				
10. Personnel du projet				
11. Experts nationaux				
11.1 Coordonnateur du projet			3 648	2 112 192
11.2 Expert national			5 010	2 900 790
12. Autre personnel				
12.1 Assistant financier			3 150	1 823 850
12.2 Garçon de course			1 740	1 007 460
13. Consultants nationaux				
13.1. Sensibilisation des populations			3 125	1 809 375
13.2 Etude forestière			5 300	3 068 700
13.3 Socio-économique			5 300	3 068 700
13.4 Impact environnemental et social			2 300	1 331 700
13.5 Juridique et institutionnel			2 300	1 331 700
Total rubrique			31 873	18 454 467
30. Voyages			-	
31. Allocation journalière			-	
31.1 Expert nationaux			11 340	6 565 860
39. Total rubrique			11 340	6 565 860
40. Immobilisation			-	-
41. Locaux			-	-
43. Véhicule			-	-
44. Bien d'équipement			-	-
44.1 Matériel informatique			3 500	2 026 500
49. Total rubrique			3 500	2 026 500
50. Biens consommables				
51. Matière première			3 060	1 771 740
53. Réseaux et services			1 008	583 632
54. fourniture de bureau			1 800	1 042 200
59. Total rubrique			5 868	3 397 572
60. Divers				
61. Dépenses diverses			N/A	N/A
62. Frais d'audit			N/A	N/A
63. Atelier de restitution des résultats des études aux parties prenantes			3 000	1 737 000
64. Evaluation de la proposition de projet par le Panel National			3 000	1 737 000
69. Total rubrique			6 000	3 474 000
70. Frais de gestion nationaux				
71. Frais de gestion de l'agence d'exécution			-	-
72. Suivi			N/A	N/A
79. Total rubrique			-	-
Total des dépenses à la date du rapport			58 581	33 918 399
Solde disponible (A-B)			0	0